



TATÈNE

Veuve TCHANCHET

Journal Satirique Illustré

PARAISANT LE SAMEDI

ABONNEMENT
Un an fr. 5,00
Six mois fr. 2,50

Pour tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration
S'ADRESSER
182, Rue Ste-Marguerite, - Tél. 3635
LIÈGE

ANNONCES
4^e page, la ligne . . . 0,30
3^e — réclame 0,50
2^e et 3^e dans le texte 2,00

TATI L'PÉRIQUI



TOUSSAINT QUINTIN

Le Char de Tâti

Combien de fois, après la journée de travail, y prirent-ils place ? Il ne savent plus bien aujourd'hui, Il y a si longtemps déjà ? Vingt cinq ans ! Comme le temps passe ! Chacun avait sa place indiquée à l'intérieur. L'été on grimpeait sur l'impériale et le voyage était charmant. Par quelles nuits admirables on s'en revint, du fond des campagnes wallonnes. On était parti avec fracas, au trot des quatre chevaux noirs qu'Ista avait réunis pour traîner le char de *Tâti l'Périqui*.

Cet omnibus a une histoire. Un accident était arrivé au tunnel de Huy, entre la gare et Statte. La Compagnie du Nord Belge avait été obligée d'organiser pendant les travaux de réfections un service de transbordement avec des

omnibus achetés à Paris. Elle les revendit plus tard, et l'un d'eux devint l'hospitalier véhicule grâce auquel Tâti transporta en Ardenne, en Hesbaye, dans le Condroz et au Pays de Herve, la pièce fameuse d'Edonard Remouchamps.

Précédemment la troupe du *Cercle d'Agrément* qui créa *Tâti* voyagea quelques fois dans les breaks fournis par M. Wicket, le père de l'auteur wallon.

C'était Léon qui conduisait d'une main ferme les quatre bêtes du char-à-bancs. Léon, qui est mort aujourd'hui, était plein de bonne humeur et il avait conscience de l'importance de son rôle.

C'était un char de victoire qu'il menait à grandes guides, tandis qu'à côté de lui quelqu'un sonnait d'une longue trompette. Celle-ci à la sortie de la ville, annonçait l'expédition nouvelle de *Tâti* et, dans les villages, faisait accourir

les paysans, leurs femmes et leurs enfants, dont nul n'ignorait l'importance joyeuse de ceux qui passaient.

Dans l'omnibus, il y avait Toussaint Quintin le créateur de *Tâti* ; J. Lambremont qui avait avec *Tonton* repris le rôle tenu d'abord par Fauconnier ; puis l'énorme, l'imposant, le souriant, l'inoubliable tambour-major *Lârgosse*, barnum de la Troupe ; et encore le bout-en-train *Nondonfaz*, alias *Pèneye* ; Antoine dont la physionomie railleuse se révélait sous le masque de *Matrognard* ; Mme Colette, *Marève* et Mme Joachim, *Djêtrou*, les femmes, celles qui courageusement sont restées jusqu'à ce jour au Théâtre ; enfin J. Colette, Nicolaye, Van Malderen, Garray, A. Rouma, Defeld et Demoulin, celui que le roi Léopold proclama le « parfumeur de l'Exposition » et qui continue à aller rondement son petit bonhomme de train.

Tous n'étaient pas toujours de bonne humeur. En montant dans l'omnibus, mais *Nondonfaz* avait vite fait, par ses railleries, ses bons mots, ses histoires, de changer l'atmosphère de la gimbarde, et on arrivait toujours dans les meilleures dispositions au fond de la campagne perdue où l'on allait parfois donner *Tâti* aux populations impatientes d'applaudir le chef d'œuvre qui renouait l'art dramatique wallon.

A la descente du char-à-bancs on trouvait une scène préparée — plus ou moins, plutôt moins — dans un château, une auberge, une grange, voire même, comme à Marche, dans une ancienne église.

Le régisseur, Achile Rodembourg, avait parfois fort à faire pour que l'on pût jouer. On prenait du reste les plus grands mécomptes avec sérénité et si l'un des acteurs se fâchait, c'était avec grande difficulté de cacher le fourire qui grondait en lui même.

A Amay, un soir, Nondonfaz n'avait pas trouvé de miroir pour se grimer. Il appelle « li maïsse del djowe ».

— I n'a dôn nou mureû tot chal ?

— Sia, répond l'autre, mais il est amashé è djivâ.

— Apwèrtèz l'djivâ, s'écria ce pince-sans-rire de Nondonfaz.

Une autre fois, c'était à Rocour, dans une étroite grange, en hiver. L'assistance était choisie. Les dames étaient en grande toilette, les hommes en habit. On avait payé cinq francs d'entrée. Tous les hobereaux des environs étaient là, mais dans les coulisses on gelait. On réclame du charbon. On envoie une petite servante avec trois petits morceaux de houille. Et Garray, consciencieusement, pour activer le feu, désespérant des « treus boquets d'tchâ-fêdje » se met à tisonner... l'imesquène.

A Malmédy, quelle ne fut pas la stupéfaction des artistes, en trouvant à la sortie cinq soldats prussiens en casque à pointe et trois curés qui venaient les féliciter... en wallon. Mais les anecdotes abondent sur ces expéditions de l'omnibus, d'où l'on revenait dans la nuit, très tard, avec la perspective de devoir reprendre le labeur quotidien après quatre ou cinq heures de sommeil seulement. Et parfois, le dimanche, on avait joué deux fois... pour la gloire.

Pour la gloire, oui, car jusqu'à la 37^e, on ne paya que les femmes. Quant à l'auteur, il abandonnait tous ses droits à des œuvres de charité.

Temps héroïques du char à Tâti, vous voici bien lointains déjà.

Vingt-cinq ans se sont passés depuis que vous annonciez aux braves gens de Wallonie, partout, que notre art dramatique avait été tiré de sa torpeur par un bel amoureux de notre bon wallon.

Or voici que le moment est venu d'affirmer de nouveau que notre race, notre art, notre langue, nos aspirations sont restés aussi vivaces, aussi wallons que jadis.

Le vieil omnibus de Tâti, qu'est-il devenu ? On ne sait plus. Mais gardons lui un souvenir ému, comme à un ami cher. Et conduisons, d'une main ferme aujourd'hui, le Char nouveau qui doit nous mener, unis et fiers, vers l'avenir de notre Pays Mosan, le Char de nos espoirs.

Georges Curtius.



Edouard Remouchamps et les Flamingants

On fêtera vendredi avec la 328^e représentation de « Tâti l'pèriqui » et le 25^e anniversaire de la centième de la joyeuse comédie, la mémoire d'un homme qui, en son temps, rappela à ceux qui l'avaient un peu oublié qu'il est un genre wallon, un esprit wallon et un bel idiome wallon, doux et fort à la fois, harmonieux et pittoresque, expression d'une race fière, frondeuse, courageuse, avide de justice et de liberté.

Déjà alors en effet, le flamingantisme sévissait et ce n'est pas d'aujourd'hui que certains en signalèrent les dangers.

Dans une dizaine de chansons, Edouard Remouchamps montra aux Wallons le péril flamingant. Il faisait sagement d'ailleurs, comme on le verra, une distinction entre les Flamands et les flamingants.

Écoutez ces vers que nous détachons d'une poésie dite par l'auteur au Banquet Wallon de 1887 :

CHANSON

Dji n'sos-nin v'nou po fé dèl politique
Mins dj'a-st-a coir dè r'vindji nosse djargon ;
Ossu dji creûs rimpli on d'wér civique
Tot disfidant l'walon !

Qwand nos êstis, hossis sol hô d'nosse mère,
C'êsteût ne pasquève qui nos fève êssocter.
C'est è walon qu'à tchamp d'bataye nos pères
Djurit êssonne dè d'finde nos libertés !
Li ci qu'nos traite di mâvas patriotes

Qu'i r'vâye è scole èco prinde quéqu'lêçons ;
Il aprindrèt çou qui n'sét pô ni gote :
L'histwère de peûpe walon !

Mây di nosse véye nos n'parol'rans l'wastate ;
On l'sét, nosse linwe n'êst niu faite po çoula.
May dès Walons on n'frèt dès Flaminds

[d'gade ;
Qui l'onk èt l'ôte wåde li djargon qu'il a.
Les flamingants, al vûde, si d'nèt dès pônes :
Come dès rochers tofér is nos trouv'ront.
Nos n'âris pus dè song' divins lès vônes
Si nos r'noyis l'walon !
25 di décimbe 1887.

Voici, du reste, une autre chanson où Edouard Remouchamps, un an après, revient sur la même question.

Dans ces couplets, qui n'ont rien perdu de leur opportunité, au contraire — il réclame — il y a 25 ans ! — la « séparation ».

Ces vœux énergiques avaient le don de mettre feu *Légibus* dans une colère folle et très amusante, car, alors déjà, notre bonne tante « *La Gazette de Liège* » avait des trésors d'indulgence pour les flamingants.

Écoutez donc :

Lî Plâye dè Payis

Air : Sav' bin çou qu'c'est qu'on Prüssyin.

Tchanté par l'auteur à Banquet Wallon dè
13 di janvir 1889.

Dispôy' nosse révolution,
Nosse bêle pitite-patrêye
Aveût djouwi tot dè long
D'on boneûr sins parêye :
Divins nole province
On n'fève dès dolinces ;
Come dès frès Walons, Flamind,
Si t'nit turtos pol main.

Avou l'progrès nos rotis
Sins mây no fé ratinde ;
Tos les peûpes nos respèctit
Grâce a nosse bonne êtinte.
Disqu'è fond d' l'Afrique,
Nosse pitite Bèlgiqe
Siervève d'êsimpe bin sovint
A nos pus grands vwèsins.

Pâhûl'mint si nos vikis
Divins djôye èt liyèsse
C'est qu'on n'aveût mây rouvé
Qui l'Union fait l'Fwêce ;
Mins so cisse pauve tère
Li djôye ni deure wère :
On trouve todis quéque sierpint
Prêt' a v'taper s'vénin

Asteûre si nos nos k'hagnans
Et s'on n's'êtind pus gote,
C'est l'ouve di nos flamingants,
Cès mâvas patriotes.
A ! Bèlgiqe, vosse plâye
Ni r'wèrh'rèt mâye :
L'pwèson qu'il y ont tapé
Ni frèt qui d'êvil'mer.

Qwand fâret in-ofici
D'vins nosse pitite armêye,
Li Walon sèrèt r'ploiyé :
On n'vout qu'dès tiesses qwâreyes !
Po plaiti n'sawisse,
Ou po rinde justice,
Fâret co savu flam'ter
Ou qu'on s'vây porminer.

Nos êstans n'vathe a lècé
Po lès provinces flamindes ;
Chaque djoû c'êst n'saqwè d'novè
On n'sét pus k'mint nos s'trinde.
A-z-êls totes lès pièces,
Qui lès autes djunèssent :
L'Walon êst fait po payi
Et l'Flamind po magni.

Si çoula n'déut nin candji
È-bin qu'on pârtage pôre
Lès provinces di nosse payis
Et l'drapeau tricolore.
Nos-autes, on l'ad'vène,
N's-ârans l'rodj ; èt l'djène ;
Neûr por-z-êls n'irèt nin mâ,
C'est l'coleûr dès cwèrbâs.

Mins s'il êst vrèy qui l'bon-Dju
Protège co nosse Bèlgiqe,
I s'pout qu'on djoû n'vorèt pus
Sol tère lèyi ç'laide clique.
Adon nosse patrêye
Riveûrèt co 'ne fève
Come dès frès, Wallons, Flaminds,
Si t'ni turtos pol main.

Edouard Remouchamps.

30 di décimbe 1888.



Tot rim'nanç d' Tâti.

Air : En revenant d' la Revue.

Chanté au banquet offert par Ed. Remouchamps,
le 7 juillet 1887, aux interprètes de Tâti.

Voici précisément, à propos de « Tâti », des vers joyeux et charmants de l'auteur de « Li Neure Poye » :

En même temps que la mémoire d'Edouard Remouchamps, on fêtera vendredi deux de nos plus purs Wallons, Henri Simon et Joseph Vrindts.

Dj'aveû promètou co traze fêyes
A m' feume, a s' mère, a nos êfants,
Di lès miner-st-al comèdêye
Po vèy li pièce d'a Rémouchamps.
Dimègne passé, vès sih èt d'mève,
Sins fé nou pleû dj'êlzi dèri
Qu'on s' dishombrahe à pus abève,
Qui nos iris-st-amon Wéry (!).
Mi feume aveût mètou
On tot novè fâs-cou,
Mès fêyes leû tchapè houp'tata
Èt leû cote a grands falbalas ;
Mi bêle-mère po podri
Nos sùvève so nos pids ;
Mi, dji rotève divant,
Avou m' treûs-françwès (2) tot spitant.
Crâne èt contint
Dj'enn' ala djoyeûsemint
Vèy li Cêke d'agrèmint
Avou m' manèdje,
Po m' divèrti
Èt poleûr aplaudi
Li ci qu'a fait r'flori
Nosse vi linguèdje !

On s' sipatève divant l'intrêye.
A ! nom di hu ! qué monde di djins
Après avu sûvou l'coweye,
Al fin dè compte nos moussis d'vins.
Il êsteût tims po v' dire li vrêye :
Tchâmont (!) tinève dèdja si-airçon.
Al vole li teûle fourit lèveye :
Ci fout apreûme qu'ons ava bon.
Mès fêyes aplaudiht,
Eune Biêt'mé, l'ôte Tâti ;
Mi feume, lèy, c'êsteût po Nonârd,
Mi bêle-mère po l'vi Matrognârd.
Mais, qwand Lârgosse intra,
Èle lèyit lès autes la ;
Mi, dji m' tahiive tot d'hant :
Wârdans nos fwèces po Rémouchamps.
Tot come dès tchins,
Tot l'monde cakève dès mains,
Mais dès cis qu' bouhit bin,
C'êsteût m' manèdje.
I s' crèvintit
Po-z-aplaudi Tâti,
Mâgrè qu'aveût n'noyi
Nosse vi linguèdje !

Èl sâle ci n'êsteût qu'ine hah'lâde,
On dislâkéve tos sès botons.
Ènn' aveût qui dim' nit malâdes
Èt dès cis qu' plorit d'avu bon.
Mais qwand ci fourit l' còp âs djêyes,
C'êst pôr qwand Rémouchamps s' mostra :
Ci fout l' pus bê còp dèl swèreye ;
Come on d' lahî, mi, dj' m'ennè d'na.
Tot sòrtant, les moncheus
Djâsit come lès âgneûs ;
Ci-chal repètève d'â Tonton
Tos lès bons vis spots dè walon.
Lès crapaudes, come Marêye,
Dihit : Dj'so d'voste idèye ;
Mais çou qu'pèteve co l'mis,
C'êsteût l'bè français d'a Tâti.
Plin d'contint'mint
Et sins r'grèter mi-ârdjint,
Dj'è rala djoyeûs'mint
Avou m' manèdje,
M'âyant d'vèrti
Et qu'arèdje applaudi
Li ci qu'a fait r'flori
Nosse vi linguèdje !

Henri Simon.

(1) Propriétaires du Théâtre du Casino Grétry aujourd'hui disparu.
(2) Chapeau qu'on vendait au magasin des *Trois-Françwès* pour trois francs soi...xante centimes.
(3) M. G. CHAUMONT, chef d'orchestre du *Cercle d'agrèment*, puis du *Théâtre Wallon*.

Mâvas Ritche

Sous le modeste pseudonyme de « Vix Stok », notre ami Vrindts, le délicat poète de notre Wallonie, donna à *Tatene* nombre de morceaux délicieux. En voici un encore, inédit :

SONNET

Ine sâreut pus compter ses mêyes,
Ni ses mohones, tel'mint qu'emn-a,
I waye è l'ârdgint d'jusqui-la
Esse rimowe-t-i l'or à l'pougnêye.

Por lu l'fortune n'à nou ratt'na
Ele rikwire djourmâj si kpagnêye,
Couqui sohète, ou qui roumêye,
Sins piler, noste ome trouve çoula.

Li pus gros minire del porotche,
Mâgrès si or, et mâgrès si ardgint
Ni vât gotte les qwate fiers d'on tchin

Ine sé mette si dgève è carotche,
Esse a t-i po les pauvès dgints
Dès gros pognes et des streutès potches.

Vix Stok.

La question du Royal



Séance à huis-clos du 20 janvier.

M. Falloise. — Laissez-moi vous dire que nous devons en finir aujourd'hui avec le cahier des charges du Royal. Voilà quinze jours que je ne fais que m'occuper de ce sacré théâtre. Je vis au milieu d'artistes....

M. Fraigneux. — Ça doit te changer, mon vieux Maurice !

M. Falloise. — Je reçois des chanteurs, des choristes, des actrices, des danseuses... C'est très compromettant pour un jeune homme. Ma femme est furieuse...

M. le Bourgmestre. — Vous entendez, Messieurs, les plaintes de votre échevin des Beaux-Arts. Travaillons.

M. Leblanc. — Il n'y a que moi de travailleur ici. Pauvre ouvrier, je travaille à mon arrondissement.

Je voudrais proposer un amendement à l'article du cahier des charges qui donne l'entrée du Théâtre Royal aux conseillers communaux.

M. Troclet. — Que voulez-vous encore ?

M. Leblanc. — L'entrée, ce n'est pas assez. Puisque les premières loges et les places chères sont toujours vides, qu'on les donne aux conseillers communaux.

Et puis, c'est pas encore assez.

Comme on se rendant au théâtre ils accomplissent un devoir civique et artistique, je propose qu'on leur paie un jeton de présence de cinq francs et une indemnité de buffet de 6.75 francs, un droit de vestiaire de 2 francs et qu'on leur fournisse une voiture à l'œil pour rentrer dignement chez eux.

M. Fraigneux. — C'est entendu, la première fois que vous irez au théâtre, je vous enverrai un tombereau de la ferme des boues.

M. Leblanc. — Je proteste.

M. Fraigneux. — Soyez tranquille, le cocher touchera le minimum de salaire.

M. Falloise. — Messieurs, le grand artiste qui est en moi ne peut se faire à l'idée que le Théâtre Royal fermerait ses portes.

Quoi, nous n'entendrions plus la musique divinement choisie et morale de la Veuve Joyeuse, de Mamz'elle Nitouche, du Rêve de Valse. Ce serait à désespérer du bon renom artistique de la ville de Liège.

Supprimons les vieilles rengaines qui s'appellent les Huguenots, la Juive, Aïda et autres œuvres de bas étage.

L'an prochain, je vous promets la Revue des Folies Bergères.

Je connais ça, moi !

M. Habets. — Je ne m'y oppose pas, à condition que nous ayons nos entrées libres dans les coulisses.

M. Fraigneux. — Pardon, c'est un privilège du Collège échevinal, ça.

M. Seeliger. — C'est évident.

M. Collignon. — Mais je vous croyais adversaire des privilèges.

M. Seeliger. — En politique, oui. Mais au théâtre.

M. Leblanc. — (à part) Il a N. de D. raison. (haut) C'est dégoûtant.

M. Julien Delaite. — Je voudrais moi, qu'on oblige le directeur à jouer deux fois par semaine un grand opéra wallon.

POMMES CUITES



UN MONSIEUR PAS COMMODE

A CONTENTER.

C'est le pontif, bouffie, chevelu, moustachu, à l'immuable lavallière, qui joue présentement les ténors ténorisants dans le concert socialiste liégeois.

Mossieu Léon Troclet n'est pas content des étudiants libéraux de l'Université de Liège. Leur protestation contre l'intrusion des Stockslager louvanistes, écrit-il dans le *Peuple*, fut plutôt piètre.

La jeunesse des écoles est réservée. Elle délaisse, continue-t-il, les nobles combats d'idées, les grandes passions du droit et de la justice parce qu'elle voit toutes proches les masses ouvrières qui attendent et elle roule vers l'affairisme.

Parfait citoyen. Si donc, répondant à la provocation par la violence, brandissant gourdin contre gourdin, la jeunesse libérale eût déchainé quelques-unes de ces bagarres dans lesquelles la magistrature cléricale l'eût fait largement écoper, le compagnon Troclet eût applaudi et proclamé que la dite jeunesse avait mené le bon combat pour le droit et la justice ?

Voire !

Car le citoyen a la réputation de borner à lui-même son contentement.



LEURS ET LES PAVÉS.

Lors de la visite que, dimanche passé, une bande d'éliacins chrétiens louvanistes et dûment armés fit l'honneur de rendre à notre bonne cité, et à l'occasion de l'inévitable gueuleton qui en formait l'une des plus séduisantes attractions, de pieux discours furent proférés.

Naturellement, notre vieil oncle Nicolas Goblet y alla d'un de ces laïus, à l'éloquence aussi claironnante que... distinguée, dont il est coutumier.

La *Gazette de Liège*, rendant compte de ces exploits oratoires, résumait ainsi la péroraison du discours de M. Goblet :

« Quant aux renégats il faut les pourchasser, mettre en relief l'ignominie de leur conduite. Ceci retiendra les étudiants catholiques, de devenir des renégats et cela les portera au contraire à ambitionner tous d'être un jour ministres. »

M. Goblet, faut-il le dire, a été longuement et vivement applaudi.

On assure que parmi ceux qui applaudirent le plus chaleureusement ces paroles vibrantes, se trouvait M. Léon Pepin, substitut du procureur général à Liège.

Car nul n'ignore que M. Pepin n'a jamais eu qu'une opinion... à la fois.



1920 — 1930 ou... 1940 ?

Les derniers tuyaux venus de Bruxelles annoncent que non seulement il n'y aura pas d'exposition à Liège en 1920, mais qu'on n'en fera point non plus à Anvers. Cette ville se contentera peut-être de ce prétexte inespéré par M. le ministre Hubert, de trancher la question, mais sera-ce aussi l'avis de Liège ?

Tout pour Bruxelles, tout pour la capitale, pour 1930, va-t-on nous servir ?

Mais non, cela ne fait point du tout notre compte. Nous ne sommes pas centralisateurs nous autres et il nous est impossible — puisqu'on parle de 1930 — d'oublier qu'en 1830 c'est à Liège qu'on leva en tous premier lieu l'étendard de la révolte, c'est de Liège que partit Charles Rogier avec ses volontaires. Nous ne ferions aucune objection à ce que ce fait soit commémoré — chez nous, bien entendu — dans dix sept ans.

Quant à attendre 37 ou 47 ans pour recommencer une exposition en nos murs, non Messieurs du Gouvernement, il ne faut pas croire que nous nous y prêterons naïvement.

Il vient de se former, sous la présidence du général Fivé, un Comité de défense. Ah ! la belle campagne à mener, tambour battant...



LE NOUVEAU MOYEN DE DÉSORGANISATION

M. Devèze, à la tribune de la Chambre, où il a demandé des explications au ministre civil de la guerre sur la fantaisie qui a présidé aux récentes promotions d'officiers, n'a pas craint de mettre les pieds dans le plat — comme

nous — en signalant l'influence néfaste du chef du cabinet de M. de Broqueville.

Celui-ci a objecté les notes excellentes recueillies par son jeune ami parmi les officiers supérieurs.

Tiens donc, naturellement, depuis le temps qu'on le sait chroniqueur d'un officieux journal gouvernemental et le camarade du ministre. Dans la réponse de M. de Broqueville, on a pu, au surplus, voir clairement que celui-ci qui prétend vouloir réorganiser l'armée, a trouvé un moyen simple et sûr de désorganiser le corps des officiers.

Décidément, ils sont très forts — et très canailles — nos ministres épiscopaux, et leurs créatures.



LES VRAIS WALLONS aiment à manifester en l'honneur de leurs anciens et ils veulent honorer les traditions du terroir.

L'une d'elles est de fêter les événements heureux par un bon « djama » arrosé de vins soignés. C'est pour cela qu'il y a tant de bons wallons autour des tables du Restaurant de l'Europe.



POLITESSE ET ORTOGRAPHE.

— Faut-il dire, Monsieur, en s'adressant à une jeune fille : « Comme vous vous êtes faite belle — ou fait belle — ce soir, Mademoiselle ? »

— « Faites belle », évidemment.

— Ni l'un ni l'autre, Monsieur, sous peine d'être un grossier personnage

— ! ?

— Une jeune fille à qui on fait un compliment est sensée toujours être exquise.

— Alors ?

— Dites lui par exemple qu'elle est « plus élégante que jamais ». Ce n'est pas vrai, mais elle vous croira tout de même.

Feu Tchanchet



LA FOI

Il se publie depuis trois semaines à Bruxelles un fort curieux journal, *Le Courrier Israélite*. Dans chaque numéro, il publie un conte dont la saveur sera certainement goûtée également par les chrétiens, ce qui nous incite à le reproduire, avec l'accent, textuellement comme le donna le Courrier. Il est intitulé : « La foi ».

« Schlome Worscht, natif de Schletstad près Colmar, était un garçon très avisé, malgré cela arrivé à l'âge de quarante ans et après avoir exercé différents métiers, il était encore aussi pauvre qu'au moment où son père l'avait mis à la porte avec un billet de 10 mark pour tout bagage. Depuis sa plus tendre enfance Schlome, qui était paresseux comme un loir, s'était juré de devenir millionnaire sans rien faire. Malheureusement l'occasion ne s'étant jamais présentée, il était resté Job comme devant.

« Schlome était from, il fréquentait assidûment la Schûle, surtout en hiver, lorsque la brise était glaciale.

« Un certain jour de fête, il fit connaissance au Temple d'un nommé Isaac Fauerkraut, marchand de savon et billets de loterie. Schlome, en veine de confidences, narra à son nouveau camarade les mésaventures et la guigne qui le poursuivaient ainsi que les idées de fortune qui lui hantaient le cerveau. Isaac qui avait suivi attentivement ce long récit, s'écria tout à coup :

— Schlome, fous édres sauté, chai fote vortune tant les mains et bour zingue mark fous poufez gagner le grosse lot de cent mille mark.

« Schlome, après de longues explications se laissa convaincre et fit l'acquisition d'un billet de loterie.

« Le Chabes d'après, se remémorant les idées d'Isaac, il se rendit à la Synagogue et se mit à prier de la façon suivante :

— « Tieu d'Israël, Êdre Subrême, brend bidié de don bauvre zerviteur qui te bromet d'opéir à doudes des lois, d'ovrir à la Schûle un nouveau Sefir, Thora, ainsi qu'un chandelier en or à sept branches, zi du me vais gagner le grosse lot. »

« Quelques temps après, le tirage de la tombola eût lieu, mais Schlome, à sa grande stupéfaction, ne se vit attribuer aucun lot. Plein de rage il alla trouver Isaac Fauerkraut et se mit à l'injurier. Celui-ci le calma subitement en lui donnant un conseil précieux tout en lui vendant un autre billet.

Schlome enthousiasmé et ne voulant pas perdre de temps suivit le conseil d'Isaac et se rendit immédiatement à l'église catholique. Arrivé dans le lieu saint, il se mit à genoux et plein de foi se mit à dire cette prière :

« Chézus, vils de rien, doï qui vit changer la vace du monte et fit tant de miracles sur la derre sois miséricordieux, che groirai en da relichion zi du as le boufoir de me vaire cagner le grosse lot, et j'ovrirai à la Sainte-Vierche un mandeau de beluche de zoie et un golier de berles vines. »

Un mois après cette abjuration, le tirage fut annoncé et le numéro 44406 série 5 de Schlome sortit gagnant des 100.000 marks.

Fou de joie il courut chez Isaac, pour lui communiquer la bonne nouvelle. Après maintes embrassades et félicitations, Schlome offrit un grand dîner qui réunit ses parents et tous ses amis. Au dessert, Schlome, un peu gris, se leva, et, ce voyant, tout le monde se tut croyant qu'il allait prononcer un discours et prodiguer des largesses. D'une voix mal assurée et remplie de larmes, Schlome s'adressant tout particulièrement à Isaac lui dit ces quelques mots :

— « Merzi, mon cher gamarade, merzi, crace à doï chai cagné le grosse lot, chai suiffi don gonzeil et le Tieu des Chrétiens m'a égoudé. »

Ensuite, se tournant vers toute l'assistance, Schlome continua en ces termes :

— « Mes chers amis, zi le Tieu d'Israël n'a bas foulu endendre ma brière et vaire le miracle que che lui avais demandé, c'est qu'il zavait barvairement pien que chameis che n'aurais denû mes bromesses, aussi che resde Yif bour douchour ! !

RAOUL.



Demandez partout un **HERCULE** Fortifiant au Quinquina

Cinéma Royal (Régina) Coin de rue et boulevard d'Avroy

Orchestre de Lauréats Liégeois sous la direction de M. Lucien MORISSEAU
MM. DUMONT, baryton d'opéra.
SIGNARD, diseur à voix.
YVEL, chanteur comique.

SIGNARD, diseur
LEM-PUT, clow-imitateur

PÈRE !

Drame à grand spectacle en 10 tableaux
Interprété par E. Zacconi.
LES SENTIERS DU MAL

Drame passionnel en 3 parties
Voyage à Cashmir Documentaire
L'Huitre perlière Comédie
Patience et longueur de temps Comique
Tragédie Comique
Journal Gaumont Actualités



La Machine à écrire **SMITH BROS**

est entièrement montée sur billes notamment aux barres à caractères, et fonctionne donc sans friction, sans bruit, sans fatigue pour l'opérateur.

En l'adoptant, vous augmenterez immédiatement votre vitesse.

Concessionnaire :

Maison Félix HEENS

Rue André Dumont, 27, Liège
Catalogue et démonstrations sur demande

Maison G. CHEVAU

36-38, Coronmeuse, HERSTAL - Télé. 3766

SPECIALITÉ : SIPHONS, SODAS, CITRONS BLANCS

Fabriqués au bicarbonate de soude

FABRICATION HYGIÉNIQUE

SERVICE RÉGULIER

M. Xavier Neujean. — Il y a peut-être un moyen excellent de ramener le public au théâtre Royal : c'est d'y tenir chaque lundi une séance du Conseil communal.

M. Gustave Kleyer. — Pardon, il est interdit d'y jouer la comédie burlesque.

M. Horion. — Parlez-vous au nom du Collège ?

M. Seeliger. — Evidemment non. Il y a, au Conseil communal, assez de célibataires, sans le Bourgmestre, pour attirer l'attention des jeunes filles.

M. Valère Hénault. — C'est certain.

M. Delaite. — Je suis d'accord avec les deux honorables préopinants. On se plaint de ce que les jeunes filles ne vont plus flirter au théâtre. Si elles nous voyaient, elles y viendraient en masse.

M. Hargot. — Sans compter les veufs.

M. Tombeur. — Il y a aussi M. le Bourgmestre.

M. Kleyer. — Oh ! moi, les femmes, vous savez je m'en f...

M. Baar. — (en sursaut) Tiens, est-ce que Schindeler est revenu ?

M. Leblanc. — Je constate qu'il n'y a pas que moi de mal embouché ici.

M. le Bourgmestre a de bien vilains mots dans sa gu...

M. Rigo, (à part). — Vos l'friz bin turtos alez nom di diu.

M. Hargot. — Si on réorganisait, au théâtre, l'ancien bal des entrepreneurs ?

M. Francotte. — On pourrait reprendre aussi la célèbre comédie de Frère-Orban : *Trois jours ou une coquette*.

M. Magnette. — Ou un sermon de Jules Noirfalise aux Rédemptoristes !

M. le Bourgmestre. — Nous avons décidé, Messieurs, nous tous, de l'esprit comme quatre.

M. Borny. — Dji l'aveu déjà dit l'saminne passée.

M. le Bourgmestre. — Pas avec la même autorité que moi.

Il reste, Messieurs, une mesure importante à voter. C'est la création d'un emploi de contrôleur des finances du futur directeur.

M. Fournez. — Ça, c'est une bonne blague. Ce directeur fera recevoir votre contrôleur par une jolie actrice et il n'y verra que du feu dans les finances du théâtre.

M. Lambricht. — Le procédé le plus efficace pour assurer le succès du Théâtre Royal serait d'y organiser chaque semaine une conférence publique et contradictoire sur n'importe quoi.

M. Remacle. — Et les orateurs ?

M. Lambrichts. — Moi d'abord et c'est assez. Je parle avec une égale science de toutes choses et de beaucoup d'autres encore.

M. Troclet. — Il n'y a pas que vous, allez !

M. Remacle. — Troclet, si tu dis encore une bêtise, je vais appeler Destrée pour t'infliger une punition.

M. Troclet. — Je ne le ferai plus, na...

M. Ch. Noirfalise. — L'idée d'une séance hebdomadaire du Conseil communal au Théâtre me sourit assez.

On pourrait de temps en temps engager des artistes spéciaux et renommés en représentation.

M. Fournez. — C'est une idée lumineuse. On pourrait faire appel au talent et à l'esprit du grand comique Libbrecht, dans la *Divorcée*, du jongleur Nicolas Goblet, dans *Les Saltimbanques*, du bonisseur Constant Dupont, dans *Le Légataire Universel*, du clown Raoul Terwagne...

N. Rigo (Secrétaire communal). — Et moi ?

M. Falloise. — Vous ? vous serez l'Auguste.

M. Delaite. — Sapristi, si on crée cet emploi-là, je le postule, moi !

M. Fournez. — Gare aux petites chanteuses.

M. Delaite. — Je suis inébranlable.

M. Falloise. — Nous sommes donc d'accord Messieurs, je vous remercie au nom de l'art !

M. Ghinjonet. — En ce qui concerne l'art je ne connais que le lard au jambon.

M. J. Noirfalise. — Et moi, l'artichaut vinaigrette.

M. Julien Delaite. — Et l'art wallon !

M. Horion. — Tais-toi, d'Art... agnan ?

La séance est levée.

A la sortie, les journalistes attendent avec impatience l'intelligent Secrétaire communal qui, après chaque séance à huis-clos, les documente sûrement et complaisamment sur ce qui s'y est passé.

A sa vue, ils posent chacun — sur la table — un grand point d'interrogation.

M. Rigo. — Messieurs, c'est bien simple. Je n'ai rien compris du tout, selon mon habitude.

Mais c'était fort rigolo.

Pour copie conforme :

L'indiscret sténographe,
Houbert

FUMEZ LA KHALIFAS

MAISON A. CHABOT

170, boulevard d'Avroy, 170, Liège

En face du Trinck Hall

Cycles, Motocyclettes, Automobiles, Moteurs

Tous les accessoires — Réparations

Cycles Minerve insurpassables comme fini et qualité

Bains, Douches et Lavoirs Mécaniques de l'Ouest

RUE DE L'OUEST, 9, 11 & 13

L'Établissement est ouvert tous les jours en hiver de 7 h. du matin à 6 1/2 h. du soir (le samedi jusque 8 h). Le dimanche jusque 8 h.

Bains Hommes et Dames : première classe, 50 cent., seconde classe 20 cent., douches 15 cent.